



Swiss Society of Addiction Medicine  
Schweizerische Gesellschaft für Suchtmedizin  
Société Suisse de Médecine de l'Addiction  
Società Svizzera di Medicina delle Dipendenze

## **Procès-verbal de l'assemblée générale de la SSAM**

**Date :** 10.3.2023, de 14 h 30 à 15 h 30

**Lieu :** Tagungszentrum Schmiedstube, Schmiedenplatz 5, 3001 Berne

**Participant·e·s :** Claudine Aeschbach, Thilo Beck, Toni Berthel, Barbara Broers, Ingo Butzke, Carlo Caflisch, Thierry Favrod-Coune (pour B. Roeb), Olivier Grehl, Urs Hagen, Robert Hämmig, Marcus Herdener, Adrian R. Kormann, André Kunz, Michael Liebreuz, Franz Moggi, Jonas Montagna, Louise Penzenstaller, Eva-Maria Pichler, George Marc Riesen, Mehdi Safavi, Ulrike Sanwald, Olivier Simon, Alexander Wopfner Lempen, Stephan Ziegler, Daniele Zullino

**Excusé·e·s :** Olivier, Bilke-Hentsch, Martin Bischof, François Berthel, Barbara Gugger, Antje Kremter, Herbert Leherr, Martin Näf, Roberto Pirrotta, Michael Schaub, Daniel Schröpfer, Johannes Strasser, Claude Uehlinger

**Procès-verbal :** N.Gurtner (secrétariat)

# Procès-verbal Generalversammlung SSAM / Assemblée générale SSAM – 10.03.2023

## Ordre du jour :

1. Accueil par le président
  - 1.1. Election des scrutateur·trice·s
2. Procès-verbal de l'AG du 24.06.2022
3. Comptes annuels 2022 et budget 2023
4. Fixation de la cotisation de membre : proposition du comité  
Membres individuels : désormais CHF 100.- (avant CHF 50.-)  
Membres collectifs : désormais CHF 500.- (avant CHF 1000.-)
5. Elections
  - 5.1. Réélection des membres du comité :  
M. Herdener, J. Riesen, A. Moriggia
6. Rapports du comité
7. Divers

# Procès-verbal Generalversammlung SSAM / Assemblée générale SSAM – 10.03.2023

Ordre du jour	
1. Accueil par le président	T. Berthel salue l'assemblée et présente Nadine Gurtner comme nouvelle interlocutrice du secrétariat de la SSAM-SAPP. Concernant le procès-verbal, seules les décisions y seront consignées, mais pas les discussions. L'ordre du jour est approuvé.
1.1. Election des scrutateur·trice·s	André Kunz est élu scrutateur à l'unanimité
2. Procès-verbal de l'AG du 24.06.2022	Le procès-verbal est approuvé.
3. Comptes annuels 2022 et budget 2023	<p>Le trésorier (Olivier Simon) a distribué le budget.            En collaboration avec Mme Steinmann, il a personnalisé la comptabilité. Les réserves n'ont quasiment pas été utilisées cette année.            Il n'y a pas de question spécifique.            Le budget est adopté à l'unanimité.</p> <p>Remarque de T. Berthel sur l'OFSP            1. Il s'est renseigné auprès de l'OFSP concernant les subventions que la SSAM reçoit de l'OFSP pour les prestations qu'elle lui fournit.            De notre côté, nous avons toujours participé aux diverses tâches qui nous revenaient.            Ces subventions continueront d'être attribuées, mais non plus dans le cadre de la structure mais dans celui du mandat. Ce qui se passera après 2025 n'est pas encore clair. Si nous voulons développer ou lancer quelque chose de nouveau, nous pouvons soumettre à l'OFSP un projet.</p> <p>Remarque de T. Berthel concernant le budget            1. Un accord avait été passé pour un plafond de CHF 5000.- destinés aux différents groupes de travail pour l'élaboration de documents, mais aucune facture n'a jamais été reçue. Jusqu'à présent, les membres du comité ont tout fait à moindres frais et gratuitement. Mais désormais, toutes les prestations seront facturées et remboursées.            2. Un règlement concernant les dédommagements correspondants sera élaboré l'année prochaine. Cela concerne par exemple les déplacements et divers autres dédommagements, pour le budget soit utilisé.</p>
4. Fixation de la cotisation de membre : proposition du comité Membres individuels : désormais CHF 100.- (avant CHF 50.-) Membres collectifs : désormais CHF 500.- (avant CHF 1000.-)	<p>T. Berthel propose que la cotisation de membre passe de CHF 50.- à CHF 100.-. Ceci permettra de doubler les recettes et d'être plus indépendant.            B. Broers demande si un budget existe pour 2023.</p>

## Procès-verbal Generalversammlung SSAM / Assemblée générale SSAM – 10.03.2023

	<p>B. Broers relève qu'il n'y a pas de budget pour 2023. La prochaine fois, le trésorier devra apporter un budget pour l'année suivante. B. Broers désapprouve le fait qu'il n'y ait pas de budget 2023. <b>Après cette assemblée, le trésorier enverra le budget par e-mail à tous les membres du comité.</b></p> <p>L'augmentation de budget pour les cotisations de membres est adoptée avec 3 abstentions.</p> <p>T. Berthel propose que la cotisation pour les membres collectifs soit réduite de CHF 1000.- à CHF 500.-. L'objectif est que tous les établissements détenteurs du titre de formation approfondie ou de l'agrément pour organiser des formations paient aussi une cotisation. T. Berthel va adresser un courrier à tous les établissements pour qu'ils paient leur cotisation. C'est pour cette raison aussi que le rapport d'activité a été établi. Toutes les personnes présentes sont d'accord pour écrire à tous les établissements. C'est accepté à l'unanimité.</p>
<p>5. Elections 5.1 Réélection des membres du comité : M. Herdener, J. Riesen, A. Moriggia</p>	<p>Pas de nouvelle élection La réélection de M. Herdener, J. Riesen, A. Moriggia est acceptée à l'unanimité.</p>
<p>6. Rapports du comité</p>	<p>Questions concernant le rapport d'activité :</p> <p>C. Aeschbach : Le rapport est très bien présenté et elle se réjouit de voir tout ce qui a été fait. Ces documents devraient être publiés pour mieux faire connaître la position de la médecine de l'addiction, éventuellement avec d'autres sujets.</p> <p>B. Boers sur les certificats de formation complémentaire : Jusqu'à maintenant, 185 personnes ont obtenu un certificat de formation complémentaire. Elle remercie l'équipe de l'ISFM qui gère les demandes de diplôme et fournit un si bon travail.</p>
<p>7. Divers</p>	<p>Toni demande s'il y a des souhaits ou des remarques spécifiques. Une question est posée sur les formations approfondies des psychologues, T. Berthel donnera la réponse à la prochaine séance et clôt la séance.</p>

Début de la séance :

14 h 30

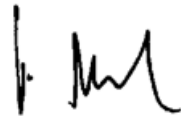
# Procès-verbal Generalversammlung SSAM / Assemblée générale SSAM – 10.03.2023

Fin de la séance : 15 h 30

Pour le procès-verbal : Approuvé par :



Nadine Gurtner



Toni Berthel